



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le douzième (12^e) jour du mois de juin 2023 à 19 h au gymnase de l'école Dominique-Savio, situé au 150 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Monsieur Daniel Morin, conseiller | siège # 1 |
| Monsieur André Therrien, conseiller | siège # 2 |
| Monsieur Richard Picard, conseiller | siège # 3 |
| Poste Vacant | siège # 4 |
| Monsieur Jocelyn Plante, conseiller | siège # 5 |
| Madame Natalie Gareau, conseillère | siège # 6 |

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

| | | |
|--|--|-------------|
| Items statutaires | | |
| 1.1 | Adoption de l'ordre du jour | Décision |
| 1.2 | Période de questions | Information |
| 1.3 | Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023 | Décision |
| 1.4 | Présentation des dépenses récurrentes | Information |
| 1.5 | Adoption des comptes à payer | Décision |
| 1.6 | Dépôt de la situation financière au 9 juin 2023 | Information |
| 1.7 | Suivi des dossiers municipaux | Information |
| 2. Administration | | |
| 2.1 | Autorisation de remboursement de dépenses des élus | Décision |
| 2.2 | Règlement 1211 – Modification à l'annexe C | Décision |
| 3. Stratford 2030 « Ensemble en action » | | |
| 3.1 | Nomination au conseil d'administration de Promotion Stratford | Décision |
| 4. Infrastructures municipales | | |
| 4.1 | Parc à jeux pour le service de gardes en communauté | Décision |
| 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle | | |
| 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme | | |
| 6.1 | Compétences de la collecte et du traitement des matières recyclables | Décision |
| 7. Communications | | |
| 8. Loisirs et culture | | |
| 8.1 | Deuxième versement – Comité des loisirs | Décision |
| 9. Finances, budget et taxation | | |

- 10. Urbanisme et environnement**
- 10.1 Nominations au comité consultatif d'urbanisme Décision
- 10.2 Autorisation à RAPPEL pour droit de passage sur des terrains privés dans le secteur du lac Équerre Décision
- 11. Sécurité publique**
- 12. Affaires diverses**
- 13. Liste de la correspondance Information
- 14. Période de questions
- 15. Certificat de disponibilité
- 16. Levée de la séance

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 00.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Daniel Morin, et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que déposé.

2023-06-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Le directeur général répond à la question du conseil de mai sur l'utilisation de la Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ) en présentant le tableau suivant :

| TECQ 2019-2023 | Programmation | Montant engagé | Montant reçu | Montant à recevoir |
|--|---------------------|-------------------|--------------|---------------------|
| Installation et équipements d'eau potable | 824 758 \$ | 91 948 \$ | - \$ | 824 758 \$ |
| Bâtiments municipaux du Parc du lac Aylmer | 191 190 \$ | 148 146 \$ | - \$ | 191 190 \$ |
| Réaménagement du Centre communautaire | 15 000 \$ | 15 000 \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Contribution gouvernementale | 1 030 948 \$ | 255 094 \$ | - \$ | 1 030 948 \$ |

La mairesse mentionne qu'une pétition a été déposée à la séance de mai. Le conseil est d'avis qu'il y a une certaine confusion sur l'information transmise, donc une séance d'information aura lieu samedi le 17 juin sur les projets municipaux.

Un citoyen dépose des signatures supplémentaires de la pétition.

Un citoyen demande si le montant à recevoir de la TECQ apparaît dans les états financiers de la Municipalité. Le directeur général répond que la firme RCGT qui fait l'audit a l'information, mais qu'il ne peut pas confirmer quel est le montant exact que RCGT a mis dans les états financiers 2022.

1.3 Adoption des procès-verbaux

• Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023

Il est proposé par Madame Natalie Gareau, et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023 tel que remis par le directeur général.

2023-06-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 12 juin 2023

| | | |
|------|---|----------------------|
| 4 | STRATFORD - PETITE CAISSE (timbres, publipostage) | 245,75 \$ |
| 21 | J.N. DENIS INC. (piton pour frein, urée, filtre à air, courroie, prestone) | 421,00 \$ |
| 34 | MEGABURO *papier, trombone, encre) | 310,90 \$ |
| 52 | FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutation) | 70,00 \$ |
| 100 | MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC (1er versement Sureté du Québec) | 118 120,00 \$ |
| 115 | PUROLATOR (envoi clés) | 5,46 \$ |
| 135 | SGPLA (Gala aquarides à la Chambre de Commerce de Disraeli) | 250,00 \$ |
| 479 | PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (essence, diésel et mazout) | 6 558,88 \$ |
| 530 | SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX | 339,41 \$ |
| 654 | NAPA DISRAELI (0609) (apprêt surfacant) | 79,12 \$ |
| 689 | SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette et transport matières recyclables) | 5 829,23 \$ |
| 697 | TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette et transport matières résiduelles et organiques) | 12 608,92 \$ |
| 869 | ROBITAILLE EQUIPEMENT INC. (lame d'aile) | 1 487,78 \$ |
| 1066 | ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements) | 219,16 \$ |
| 1081 | GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (traitement et enfouissement déchets et mat. org) | 4 868,58 \$ |
| 1148 | POMPES ET FILTRATION TM (essai de pompage nouveau puits) | 17 878,61 \$ |
| 1234 | PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (tuyau d'eau pour alimenter bloc sanitaire Parc de lac Aylmer) | 1 091,66 \$ |
| 1235 | BRAULT MAXTECH INC. (lampe pour eau potable) | 1 091,08 \$ |
| 1249 | TGS INDUSTRIEL (location bouteille de gaz naturel) | 430,86 \$ |
| 1278 | JEAN-FRANCOIS PLANTE (balayage des rues) | 1 552,16 \$ |
| 1335 | LES SERVICES EXP INC. (honoraires professionnels centre communautaire et la tour d'observation au Parc) | 8 665,44 \$ |
| 1356 | GROUPE ENVIRONEX (analyse d'eau potable et usée) | 1 036,52 \$ |
| 1361 | VIVACO GROUPE COOPERATIF (scellant, mousse, dalle) | 119,03 \$ |
| 1405 | CITE CONSTRUCTION TM INC (dernier paiement réfection des rues Cèdres et Elgin) | 17 246,25 \$ |
| 1425 | NATHALIE BOLDUC (timbres, publipostages et déplacement) | 964,25 \$ |
| 1428 | EQUIPEMENTS PLANNORD (filtres à air, à frein, à huile) | 703,45 \$ |
| 1450 | GDX FOURNITURES (agrafes) | 238,00 \$ |
| 1481 | REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE DLW (quote-part - 3e versement) | 43 380,50 \$ |
| 1533 | LES POMPES R. FONTAINE (nettoyer régulateur) | 1 521,88 \$ |
| 1558 | DANIA BOISVERT (eau) | 110,25 \$ |
| 1590 | DLB AVOCATS S.E.N.C. (honoraires professionnels: dossier Thibodeau) | 4 575,96 \$ |
| 1597 | DENYSE BLANCHET (déplacement janvier à mai et inscription congrès FQM) | 1 646,71 \$ |
| 1614 | VAUSCO CENTRE DE SERVICE (pneus) | 1 146,30 \$ |
| 1626 | ENVIRO ML INC (camion vacuum) | 1 608,21 \$ |
| 1643 | CORDONNERIE TOUT A NEUF INC (clés et serrures Parc du lac-Aylmer) | 1 968,26 \$ |
| 1652 | GOSSELIN BICYCLES (filtre à essence, coupe-herbe et tracteur à pelouse) | 8 878,92 \$ |
| 1676 | ME CHARLES BROCHU EN FIDEICOMMIS (honoraires professionnels - dossier Thibodeau) | 905,98 \$ |
| | TOTAL | 268 174,47 \$ |

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2023-06-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 9 juin 2023

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 9 juin 2023.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Services de proximité, développement et tourisme

Une journée porte ouverte aura lieu le 9 juillet au Parc du lac Aylmer. De plus, le Parc Aylmer a été finaliste au gala des Aquarides dans la catégorie Destination touristique de l'année

Communication et participation citoyenne

Une séance d'information aura lieu le 17 juin à 10h sur les projets municipaux.

Le directeur général confirme qu'il y aura des élections le 9 juillet puisque 4 candidatures ont été reçues pour le poste de conseiller 4. Les gens qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 26 juin à 13h pour remettre le formulaire à la Municipalité.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

Le Service d'Animation Estival a présentement 31 inscriptions et les animateurs ont été embauchés par Promotion Stratford.

La mairesse a participé au Gala Méritas de la Polyvalente de Disraeli.

La fête de la St-Jean aura lieu le 24 juin, plusieurs activités de prévues et les billets sont déjà en vente par le comité des loisirs.

Le comité de la bibliothèque municipale a organisé un atelier écolo le 1^{er} juin.

Urbanisme et environnement

La Municipalité a participé à l'assemblée générale du COGESAF. L'équipe est dynamique et s'implique dans la protection du bassin versant Saint-François.

Sécurité publique

Les membres du conseil ont participé à une formation sur la sécurité civile avec la firme StratJ. Plusieurs éléments ont été discutés, dont l'importance de sensibiliser les citoyens à la trousse 72h. Le comité souhaite également améliorer son registre de personnes vulnérables sur le territoire.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun ;

Il est proposé par Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE les frais de déplacement de l' élu mentionné ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

| DATE | NATURE | LIEU | MEMBRES DU CONSEIL |
|-------------------------|---|------------|--------------------|
| 28 au 30 septembre 2023 | Inscription Congrès FQM (1086,51\$) | Québec | Natalie Gareau |
| 24 mai 2023 | Réseau biblio (19\$) | Sherbrooke | André Therrien |
| 6 juin 2023 | Formation éthique et déontologie (505,89\$) | | Daniel Morin |

2023-06-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Règlement 1211 – Modification à l'annexe C

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement d'emprunt 1211 par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe C du règlement prévoit des sommes de 600 000\$ à affecter au projet;

CONSIDÉRANT l'article 2 de la Loi *sur les travaux municipaux*;

Il est proposé par Madame Natalie Gareau;
et résolu :

D'ADOPTER la modification à l'Annexe C du Règlement 1211 décrétant une dépense de 2 900 000 \$ et un emprunt de 3 500 000 \$ pour la rénovation et l'agrandissement du centre communautaire tel que déposé par le directeur général;

D'AFFECTER la somme de 600 000 \$ du fonds général au projet de réaménagement et agrandissement du centre communautaire.

2023-06-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Nomination au conseil d'administration de Promotion Stratford

CONSIDÉRANT la démission de M. Jean Thifault;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE NOMMER M. Daniel Morin au conseil d'administration de Promotion Stratford.

2023-06-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

4.1 Parc à jeux pour le service de garde en communauté

CONSIDÉRANT QUE le service de garde en communauté accueille des enfants de 0 à 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE les modules de jeux du parc-école sont conçus pour les enfants de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT les besoins énumérés par la responsable en service de garde éducatif;

Il est proposé par Natalie Gareau,
et résolu :

D'INSTALLER un parc à jeux pour le service de garde en communauté à l'arrière du bureau municipal au coût maximal de 15 000\$.

2023-06-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

6. Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Compétences de la collecte et du traitement des matières recyclables

ATTENDU QUE la Loi sur la qualité de l'environnement a été modifiée et que le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles est entré en vigueur le 7 juillet 2022 (Modifications législatives);

ATTENDU QU'en application de ces Modifications législatives, Éco-Entreprises Québec (EEQ) est l'organisme désigné à qui est confié la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

ATTENDU QUE selon les Modifications législatives, une entente peut être conclue entre un organisme municipal et EEQ concernant le système de collecte sélective élaboré par EEQ;

ATTENDU QUE le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles prévoit qu'à défaut d'entente, EEQ devient seul responsable de la collecte des matières recyclables visées, la municipalité perdant ainsi tout contrôle et compétence en cette matière;

ATTENDU QU'EEQ ne convient pas d'entente avec les municipalités locales;

ATTENDU QUE dans ce contexte, le conseil considère opportun d'adhérer à la compétence de la MRC du Granit en matière de collecte et transport des matières recyclables, incluant les plastiques agricoles et les encombrants notamment pour permettre à la MRC de conclure d'une entente avec EEQ;

ATTENDU QU'en 2002, la MRC a annoncé par sa résolution numéro 2002-204 son intention de déclarer sa compétence en matière de collecte et de transport des matières recyclables, à l'exception des matières recyclables industrielles;

ATTENDU QUE la MRC a adopté le Règlement 2003-07 sur les modalités et les conditions administratives et financières relatives à l'application de la compétence de la MRC du Granit

en matière de planification, gestion et réalisation des travaux reliés à la cueillette des matières recyclables, à l'exception des matières recyclables industrielles, lequel a été remplacé par le Règlement numéro 2020-10.

ATTENDU QUE les articles 9 du Règlement # 2003-07 et du Règlement # 2020-10 le modifiant prévoient les conditions à respecter pour cesser l'exercice du droit de retrait de la municipalité en ce qui concerne la compétence de la MRC en matière de collecte et transport des matières recyclables;

Il est proposé par M. André Therrien;
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford informe la MRC du Granit de son intention de cesser l'exercice de son droit de retrait et de s'assujettir à la compétence de la MRC du Granit à l'égard des matières recyclables.

QUE la Municipalité convient qu'elle demeure compétente et responsable de la gestion de(s) contrat(s) de collecte, de transport et de traitement des matières recyclables qu'elle a octroyé(s) et ce, jusqu'à l'arrivée du terme de ce(s) contrat(s).

QUE la municipalité demeure compétente afin de conclure tout contrat de cueillette et transport des matières recyclables nécessaire au maintien de ces services sur son territoire et ce, jusqu'à l'arrivée du terme du contrat liant actuellement la MRC en ces mêmes matières;

QUE la cessation du droit de retrait prend effet dès son acceptation par la MRC, à l'exception de la compétence de la municipalité quant à la gestion de tout contrat de collecte, transport et traitement des matières recyclables en cours et liant la Municipalité au moment de l'adoption de la présente résolution et, le cas échéant, à l'exception de sa compétence à l'égard de la conclusion et la gestion de tout contrat de collecte, transport et traitement des matières recyclables nécessaires afin de maintenir ces services sur son territoire jusqu'à l'arrivée du terme du contrat liant actuellement la MRC en ces mêmes matières;

QUE la cessation du droit de retrait relativement à la compétence de la municipalité quant à la gestion de tout contrat de collecte, transport et traitement des matières recyclables en cours et liant la municipalité au moment de l'adoption de la présente résolution et, le cas échéant, à sa compétence à l'égard de la conclusion et de la gestion de tout contrat de collecte, transport et traitement des matières recyclables nécessaires afin de maintenir ces services sur son territoire prend effet au moment convenu entre la municipalité et la MRC et au plus tard à l'arrivée du terme du contrat de collecte et de transport des matières recyclables liant actuellement la MRC.

QUE la municipalité convient qu'elle demeure responsable du paiement de toute dépense découlant de(s) contrat(s) de collecte, de transport et de traitement des matières recyclables qu'elle a ou aura octroyé(s) et ce, sans égard à la prise d'effet de la cessation de son droit de retrait.

QUE copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit, par courriel et par courrier recommandé.

2023-06-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7. Communications

8. Loisirs et culture

8.1 Deuxième versement – Comité des loisirs

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs a déposé son rapport annuel et ses états financiers pour l'année 2022 et son budget prévisionnel pour 2023;

CONSIDÉRANT QUE le montant à verser pour l'exercice 2023 a été prévu au budget de la Municipalité;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE VERSER au Comité des loisirs une somme de 10 000 \$.

2023-06-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Finances, budget et taxation

10. Urbanisme et environnement

10.1 Nominations au comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 1170 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin de modifier la composition du comité ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit que le comité consultatif d'urbanisme est composé de 9 membres, dont 7 personnes non élues, nommées par le conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les membres non élus sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelables ;

CONSIDÉRANT QU'il y a 4 membres du comité dont les mandats prennent fin;

CONSIDÉRANT QUE 3 des membres en question souhaitent renouveler leurs mandats;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE RENOUELER les mandats de M. Sylvio Roy, de M. Jean-Yves Raymond et de M. Hugues Beaudoin comme membres du comité consultatif en urbanisme, et ce, pour un mandat terminant au mois de mai 2025.

2023-06-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Autorisation à RAPPEL pour droit de passage sur des terrains privés dans le secteur du lac Équerre

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a appuyé et contribué au projet de l'Association des riverains du lac Équerre (ARLÉ), afin de mandater le RAPPEL pour avoir un portrait de la santé du lac et mieux comprendre les facteurs qui l'influencent;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration de la Municipalité est essentielle pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE les employés du RAPPEL auront à traverser des propriétés privées pour réaliser ce diagnostic;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires concernés seront avisés du passage de l'employé du RAPPEL sur leur propriété;

Il est proposé par M. Daniel Morin;
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford nomme temporairement M. Bernard Mercier employé du RAPPEL, inspecteur municipal, pour la durée de son mandat, soit du 15 octobre au 15 novembre 2023.

2023-06-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11. Sécurité publique

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Une citoyenne demande pourquoi ne pas déménager la garderie au centre communautaire, car les enfants dans le stationnement c'est dangereux, bruyant et il manque de place de stationnement. La mairesse répond qu'une solution est travaillée pour diminuer le bruit. Le directeur général répond que l'emplacement visé évite aux enfants de traverser le stationnement et la rue pour améliorer la sécurité.

Un citoyen demande pourquoi le conseil ne fait pas un référendum sur le centre communautaire. La mairesse répond que le projet n'est pas « tombé du ciel », qu'il y a eu plusieurs démarches de consultation et qu'il y a une séance d'information et d'échange samedi prochain et on verra après.

Un citoyen demande si le plan du centre communautaire sera présenté à la séance de samedi. La mairesse répond que toutes les informations pertinentes seront partagées.

Un citoyen demande si la Municipalité organise une collecte de verre. La mairesse répond qu'elle souhaite que le projet gouvernemental de centralisation du recyclage apporte des améliorations régionales à ce sujet. Elle surveille le dossier à la MRC.

Un citoyen demande si les citoyens doivent demander un formulaire à la Municipalité pour chaque visite à l'écocentre. Le directeur général mentionne que oui, c'est le fonctionnement de l'écocentre pour chaque municipalité. Madame Natalie Gareau mentionne que la municipalité sera facturée pour chaque visite, cela permet donc de faire un suivi et d'éviter les abus.

Un citoyen demande s'il serait possible d'avoir le nombre de personnes habiles à voter et le nombre de signatures nécessaires pour la tenue d'un référendum. Le directeur général mentionne qu'il communiquera l'information au prochain conseil.

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce douzième (12e) jour de juin 2023.

16. Levée de la séance

Il est proposé par M. Natalie Gareau,
et résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 59.